

## Message du délégué syndical de site : « DE PREMALLIANCE À AG2R LA MONDIALE »

Aujourd'hui nous sommes tous salariés du Groupe AG2R LA MONDIALE. A ce titre, il est utile de resituer la place du syndicat SUD SANTE SOCIAUX dans ce nouveau groupe.

Ramenés à l'échelle du nouveau groupe (niveau national), les résultats des dernières élections nous permettent d'obtenir une représentativité à 4.4%, ce qui au passage, est déjà un exploit en soit car obtenu sur le seul site de Grenoble. Néanmoins, je ne peux plus être Délégué Syndical Central ou national (appellation AG2R LM) puisqu'il faut avoir obtenu au moins 10% des suffrages. Durant toute l'année 2011, nous ne participerons donc pas aux négociations nationales, conformément à la loi sur la représentativité et à l'accord signé en novembre 2010 par l'intersyndicale Prémalliance. Cependant, et fort de ce même accord, le syndicat Sud sera bien présent au sein du CCE baptisé désormais « comité de suivi » pour le périmètre ex-Prémalliance. Nous poursuivrons donc, à ce titre, toutes actions initiées sous l'ère Prémalliance, notamment le suivi des réorganisations. Pour le site de Grenoble, notre équipe reste majoritaire en CE et DP et je garde par ailleurs le titre de Délégué Syndical du site de Grenoble.

C'est grâce à vous que SUD est arrivé à ce niveau et c'est grâce à vous que SUD existera demain.

En effet, fort de notre existence au sein du groupe, notre syndicat sera convié à la négociation du protocole électoral en décembre 2011, pour les prochaines élections professionnelles. Si nous en restons aux accords actuellement en vigueur au sein du groupe, il y aura des élections de Délégués du Personnel sur chaque centre de Gestion (sites) et un vote pour le CE National. Sur ces deux élections, nous présenterons bien sûr des candidats issus de tous les collègues et d'un maximum de sites.

Aujourd'hui vos élus SUD, portent toute leur attention sur l'intégration de l'ensemble du personnel dans le groupe AG2R-LA MONDIALE avec le suivi des réorganisations et l'application des nouveaux statuts. A ce sujet, vous trouverez ci-après dans une rubrique « les statuts au quotidien », quelques points de vigilance ou conseils pour votre bonne entrée dans le groupe.

Je profite de ce message pour vous souhaiter, avec toute l'équipe SUD, une heureuse année 2011, en famille et au sein du groupe.

Pierre BARUZZI  
DS du Site de Grenoble

## LES STATUTS AU QUOTIDIEN...

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux statuts du personnel, nous vous rappelons quelques avantages qu'il faudra, dans certains cas, faire valoir très rapidement si vous souhaitez en bénéficier :

- CET ATT (permet de partir plus tôt au moment de la retraite) pour les salariés de 57 ans et plus, il est impératif de demander une ouverture du CET ATT avant fin mars 2011 et ce, quelque soit votre date de départ prévue. Dans sa formule 1, ce CET permet d'obtenir un abondement de 86,5 jours de l'employeur si le salarié épargne 126 jours (qui peuvent être pris tout ou partie sur les Indemnités de Fin de Carrière).
- Médaille du travail à 20, 30, 35 et 40 ans de travail effectif (et pas simplement d'ancienneté dans le groupe) permettant l'attribution d'une prime d'un mois de salaire.
- Congés de fin de carrière (une semaine supplémentaire de congé) pour les salariés de 58 ans et plus, à poser de date à date anniversaire, en dehors des mois de juillet, août et septembre.

Sur votre salaire de janvier, il vous faudra bien vérifier les éléments suivants :

- Nouveau salaire : nouveau salaire de base et nouvelle ancienneté suivant votre choix de temps de travail
- Pour les temps partiels, Cotisation à taux plein pour la retraite de base si vous l'avez demandée.

Sur le self RH, vous pouvez vérifier :

- Soldes de congé et de CET : ils doivent être multipliés par 1,25 (dans le cas général).

N'hésitez pas à faire appel à vos élus pour toutes interrogations, éclaircissements ou aide lors d'une démarche.

### VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE SYNDICALE SUD PRÉMALLIANCE-AG2R-LA MONDIALE ? QUELQUE SOIT VOTRE SITE, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Le syndicat est un outil pour organiser les salariés, leur permettre de confronter leurs idées, construire un rapport de force, mobiliser et gagner ! Adhérer à un syndicat ne signifie pas d'être obligé de participer à quelques instances que ce soit.

SUD s'est construit autour de 3 lettres S, U, D :

**SOLIDAIRES** dans et à l'extérieur de l'entreprise.

**UNITAIRES** car nous considérons qu'il faut toujours favoriser l'unité des salariés et de leur organisation pour lutter efficacement.

**DÉMOCRATIQUES** dans l'organisation syndicale, en respectant les choix et les orientations de chacun, mais aussi dans les luttes qui doivent être maîtrisées par le personnel. Le syndicat est un outil au service des salariés.

**La porte est ouverte, vous pouvez vous rapprocher des élus SUD que vous connaissez ou contacter directement le Délégué Syndical du site de Grenoble, Pierre Baruzzi.**